

Monsieur Guiseppe ASCONE Maire de la Ville de LOUVROIL Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre

A

Affichage

Nos/ Réf: G.A/F.H/C.M

Objet: Invitation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil Municipal qui se tiendra à la Salle des Mariages le :

Jeudi 19 décembre 2024 à 18h à la salle des Mariages

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les points indiqués ci-dessous :

Procès-verbal du 26 novembre 2024

Note de synthèse

- 1/ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attendant le vote du budget primitif 2025 Budget Principal.
- 2/ Attribution d'une avance de subvention par anticipation budgétaire sur le Budget Principal 2025 pour certaines associations.
- 3/ Modalité de versement des acomptes de subvention concernant le CCAS en attentant le vote du budget primitif 2025.
- 4/ Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG59 pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2028.
- 5/ Acquisition des biens situés 17 rue Jean Jaurès cadastré AH 59, 21 rue Jean Jaurès cadastré AH62, 125 rue Jules Gallois cadastré AH 60 et une Parcelle rue Jules Gallois cadastrée AH 61.
- 6/ Délimitation de la propriété de la personne publique (parcelles cadastrées commune de Louvroil, « rue du Docteur Schweitzer », Section AL 521, « le faubourg des prés du paradis », Section AL 523, « rue Apollo », Sections AL 519 et 520) et de la propriété riveraine PROMOCIL (Section AL 522, « 1 rue Apollo », Sections AL 517 et 525).



- 7/ Signature d'une convention de servitude entre la commune de Louvroil et ENEDIS concernant le passage d'une canalisation rue Jules Gallois.
- 8/ Bail rural location d'une parcelle de terrain à Monsieur COURTIN Claude portant rectification de la délibération n°19.04.2024 du 11 avril 2024.
- 9/ Constat de la désaffectation, déclassement du domaine public de portions de parcelles dans le cadre de la création de lots A1, D2, D1 du protocole d'échange foncier NPNRU Près du Paradis.
- 10/ Convention de prêt à usage unique prairie zone humide du Pot d'Argent.
- 11/ Projet d'aménagement « Jets d'eau » sur le plan d'eau Lac du Paradis.
- 12/ Programmation et financement d'actions du Contrat de la Ville Année 2025.
- 13/ Adhésion groupement de commandes « Accord cadre à bons de commandes concernant la fourniture de matériaux et consommables ». (Accord cadre mono attributaire à bons de commandes sans minimum et avec maximum).
- 14/ Signature des Conventions de mise à disposition à titre gracieux de locaux aux associations communales et extérieures. Abroge et remplace la délibération n°64.06.2021.
- 15/ Avis sur les dérogations au repos dominical accordées aux commerces de détail pour l'année 2025.
- 16/ Information sur les décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.